



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2009-0761 NOM : GREEN TURF 5
Dossier lié n° 2010035

Maisons-Alfort, le 31 juillet 2009

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
GREEN TURF 5, identique à NOVEX**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par NUFARM, relatif à une demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation GREEN TURF 5 détenue par BHS.

Considérant que l'autorisation de mise sur le marché, n° 2040141 de la préparation GREEN TURF 5 est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2014 ;

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence NOVEX N, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 2010035, détenue par NUFARM est en cours de validité ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation ALLEE NET, présentée par NUFARM, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues initialement.

La Directrice générale adjointe

Valérie BADUEL